

et aux filles de 12 ans de se convertir au catholicisme malgré leurs parents, interdiction aux protestants d'épouser des filles catholiques, tels furent quelques-uns des actes d'un pouvoir qui se mettait en état de guerre contre une partie de la nation. En 1663, on enleva aux protestants la moitié du fameux collège de Sedan; cette moitié fut donnée aux Jésuites qui ne tardèrent pas à envahir le tout. Les émigrations des protestants recommencèrent. En 1669, Colbert, ministre d'état, fit rendre un édit qui leur défendait, sous peine de mort, de sortir sans permission du royaume. En 1682, on décréta contre les émigrants la peine des galères perpétuelles. Enfin le 22 octobre 1685, Louis XIV révoqua l'édit de Nantes, et la France fut de nouveau arrosée du sang de ses enfants. L'édit de révocation portait défense aux réformés de s'assembler pour l'exercice de leur religion; injonction à tous les ministres qui ne voudraient pas se convertir au papisme, de sortir du royaume; ordre de baptiser et d'élever selon le rite catholique tous les enfants des protestants; défenses de sortir du royaume, eux, leurs femmes et leurs enfants sous peine des galères perpétuelles. Comme une soule d'entre eux persévéraient dans leur foi à l'Évangile, on chercha à les ramener par la force dans le giron de l'Église romaine. Des soldats, des dragons devinrent les dignes auxiliaires d'un clergé fanatique.

Voici comment se faisaient ces prétendues conversions: un évêque ou un curé se rendait, avec une troupe armée, dans les principaux lieux habités par des réformés. On rassemblait aussitôt les familles notables, surtout celles qu'on croyait les plus faciles. L'évêque les sommait de rejeter l'hérésie et de rentrer dans le sein de la religion romaine. Pour l'ordinaire un grand nombre cédaient à la frayeur ou se réservaient intérieurement de rester fidèles à la vérité, tout en feignant de renier la réforme. Les réfractaires étaient livrés aux soldats qui avaient toute licence, excepté celle de les tuer. Il est impossible de décrire tous les affreux traitements qu'ils leur faisaient subir. La plume se refuse à retracer de pareilles horreurs. Ici on leur versait de l'eau bouillante dans la bouche; ailleurs on les suspendait par les parties les plus molles et les plus sensibles du corps. "Il n'y avait point de meubles précieux ou chez les riches marchands ou chez les personnes de qualité, rapporte un écrivain, " que les dragons ne prissent plaisir à gâter. Ils ne mettaient leurs chevaux que dans des chambres de parade; ils leur faisaient litière de ballots de laine, ou de coton, ou de soie, et quelquefois, par un barbare caprice, ils se faisaient donner le plus beau lingo qu'il y eût, et des draps de toile de Hollande pour y faire coucher leurs chevaux. Ils avaient ordre de démolir les maisons des réfractaires; ce qui fut exécuté dans toutes les provinces." Si les officiers ne partageaient pas les excès de leurs soldats, du moins ils y applaudissaient. "N'est-ce pas une chose qui fait honte au nom chrétien," disait alors un philosophe célèbre, " que pendant que votre soldatesque est logée dans les maisons de ceux de la religion réformée, les gouverneurs, les intendants et les évêques tiennent table ouverte pour les officiers des troupes, où on leur rapporte, pour divertir la compagnie, tous les bons tours dont les soldats s'avisent pour faire peur à leurs hôtes et pour leur esroquer de l'argent?" Les ministres du Seigneur eurent surtout à endurer les maux les plus affreux. Traqués comme des bêtes fauves, forcés de se cacher dans les forêts, dans les cavernes, ceux qui tombaient entre les mains de leurs bourreaux étaient indignement massacrés ou traînés aux galères.—Barth.

POESIE.

LES SOUVENIRS DU PEUPLE.

On parlera de sa gloire
 Sous le chaume bien longtemps;
 L'humble toit, dans cinquante ans,
 Ne connaîtra plus d'autre histoire.
 Là viendront les villageois
 Dire alors à quelque vieille:
 Par des récits d'autrefois,
 Mère, abrégez-nous la veille,
 Bien, dit-on qu'il nous ait nui,
 Le peuple encor le révère;
 Oui, le révère.
 — Parlez-nous de lui, grand'mère,
 Parlez-nous de lui.

Mes enfants, dans ce village,
 Suivi de rois il passa,
 Voilà bien longtemps de ça:
 Je venais d'entrer en ménage.
 A pied grimant le coteau,
 Où pour voir je m'étais mise,
 Il avait petit chapeau
 Avec redingote grise.
 Près de lui je me troublai.
 Il me dit; Bonjour, ma chère,
 Bonjour, ma chère.
 — Il vous a parlé, grand'mère!
 Il vous a parlé!

L'an d'après, moi, pauvre femme,
 A Paris étant un jour,
 Je le vis avec sa cour:
 Il se rendait à Notre-Dame.
 Tous les cœurs étaient contents;
 On admirait son cortège.
 Chacun disait; quel beau temps!
 Le ciel toujours le protége.
 Son sourire était bien doux:
 D'un fils Dieu le rendait père,
 Le rendait père.
 — Quel beau jour pour vous, grand'mère!
 Quel beau jour pour vous!

Mais quand la pauvre Champagne
 Fut en proie aux étrangers,
 Lui, bravant tous les dangers,
 Semblait seul tenir la campagne:
 Un soir, tout comme aujourd'hui,
 J'entends frapper à la porte;
 J'ouvre: bon Dieu! c'était lui,
 Suivi d'une faible escorte.
 Il s'assoit où me voilà,
 S'écriant: Oh! quelle guerre!
 Oh! quelle guerre!
 — Il s'est assis là, grand'mère!
 Il s'est assis là!

J'ai faim, dit-il: et bien vite
 Je sers piquette et pain bis.
 Puis il sèche ses habits;
 Même à dormir le feu l'invite.
 Au réveil, voyant mes pleurs,
 Il me dit: bonne espérance!
 Je cours de tous ses malheurs
 Sous Paris venger la France.
 Il part; et comme un trésor
 J'ai depuis gardé son verre,
 Gardé son verre.
 — Vous l'avez encore, grand'mère!
 Vous l'avez encore!

Le voici. Mais à sa perte
 Le héros fut entraîné.